

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2017

Le quatre juillet deux mil dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE, Mr LEDUC, Mr LIROT, Mr CAVAGNE, Mme BIT, Mr MANOUVRIER, Mr METZLAFF, Mme ROLLAND, Mme TROUILLET, Mr FUSTIER, Mme GAILLIARD,

Etaient absents : Mme BELLE, Mr RETUREAU, Mme FOMBARON

Pouvoirs (2) :

Cécile FOMBARON → Marie-Jeanne DABADIE

Audrey BELLE → Max BELLE

Secrétaire de séance : Mme Nathalie ROLLAND

Date de la Convocation : 27 Juin 2017

### **I/ Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2016**

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2016.

Adopté à l'unanimité.

### **II/ Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2016**

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2016. Il précise que l'assainissement devrait être repris à compter du 01 Janvier 2018 du fait de l'entrée du SIVOM à la Communauté des Communes.

Le souhait de la Commune serait que l'eau soit également reprise à compter du 01 Janvier 2018. C'est la Communauté des Communes qui fixera les tarifs de l'eau et de l'assainissement avec à terme le même prix pour toutes les collectivités.

Adopté à l'unanimité

### **III/ Création d'un poste d'agent de maîtrise principal et de deux postes d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> Classe**

Mme ALLARD fait part à l'assemblée que l'avancement de grade constitue une possibilité d'évolution de carrière à l'intérieur d'un même cadre d'emplois et informe l'assemblée que trois agents de la Commune peuvent en bénéficier. C'est pourquoi, il conviendrait de créer à compter du 01 Septembre 2017 :

- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (81H00 mensuel),
- 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (122H69 mensuel).

Elle précise quels sont les agents concernés par ces avancements de grade.

Mr FUSTIER demande si les tâches seront redéfinies en fonction de ces nouveaux grades.

Approuvé à l'unanimité.

#### **IV/ Enquête publique relative à la demande de déclaration d'intérêt général du plan d'entretien des boisements de berge et plan d'actions contre la dispersion des plantes invasives en bord de rivière / Avis de la Commune**

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'enquête publique qui se déroule du 03 Juillet au 17 Juillet 2017. Le Commissaire enquêteur recevra le public à St Quentin sur Isère, Vinay, St Romans, St Gervais et St Marcellin. Il précise que les conseils municipaux doivent donner leur avis sur la demande d'autorisation dès le début de l'enquête et ce, au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

#### **VI/ Sivom Agglomération de St Marcellin/ Modifications statuts**

Le Maire fait part à l'assemblée que les Communes de St Marcellin, St Sauveur et St Vérand ont demandé la restitution de la compétence « Pistes Cyclables ». Par conséquent, le « Schéma Directeur Pistes Cyclables » sera transféré à ces Communes. Pour la Commune de St Sauveur, la valeur nette comptable de 9 321,04€ sera intégrée au patrimoine de la Commune.

Voté à l'unanimité.

#### **VI/ Informations diverses.**

- Mme FREI rend compte à l'assemblée de la réunion de la Commission Développement Economique qui s'est tenue ce jour. Suite à la loi NOTRe, les zones d'activité économique sont devenues intercommunales au 01 Janvier 2017.

L'intercommunalité doit répartir 70ha sur les communes du secteur à l'horizon 2030. Il est envisagé de rajouter 4,1Ha pour la Commune de ST SAUVEUR d'où la nécessité d'effectuer une modification du PLU.

Les voiries internes des zones d'activité devraient être transférées à la Communauté des Communes.

- Mr FEUGIER rend compte au Conseil Municipal des travaux en cours :

- o Réfection des portails du cimetière,
- o Changement de la porte d'entrée de la salle polyvalente,
- o Remplacement du plexiglass de la véranda du Salvérien (sécurité incendie) et création toilettes PMR,
- o Peinture des menuiseries extérieures de la salle d'évolution,
- o Rénovation des deux appartements de la cure,
- o Peinture de l'église (partie endommagée par une infiltration d'eau).

Un devis a été demandé pour la pose de pare-ballons au city-stade.

- Le Maire fait lecture du courrier adressé par les enseignants concernant les ATSEM. Mme DABADIE informe l'assemblée des effectifs à la prochaine rentrée scolaire (162 élèves au lieu de 187). Un agent sera en congé maternité au 01 Octobre 2017 et un autre agent est actuellement en congé maladie. La question est de savoir si ces personnels seront remplacés ? La commission doit se réunir mercredi 05 Juillet afin de préparer les plannings des agents suivant la répartition des classes qui sera demandé à Mme la directrice.

Mr MANOUVRIER souhaiterait connaître le coût de ces remplacements avant toute décision.

Dès que les informations seront collationnées, un conseil « privé » sera programmé.

Concernant les temps d'activités périscolaires, ceux-ci auront lieu à la rentrée prochaine sur deux jours de 15H45mn à 17H15mn

Concernant la semaine scolaire de 4 Jours, aucune modification n'a été demandée et devrait se faire sur 4 jours ½.

Prochaine réunion du Conseil Municipal fixée au 05 septembre 2017 à 20H00

La séance est levée à 21H00

La secrétaire de séance,  
Nathalie ROLLAND

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Rolland', written over a large, stylized flourish.

Le Maire,  
Michel GENTIT,



